

Hauts-de-France, Somme
Pont-Remy
rue des Moulins

Ancien moulin à blé Hullin, puis filature de laine et de lin Vayson, puis Liénard, puis de l'Union Linière de Pont-Remy, puis tissage de jute Saint Frères, dite Usine du Bas, aujourd'hui lotissement concerté des Moulins

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80010114
Date de l'enquête initiale : 2008
Date(s) de rédaction : 2008
Cadre de l'étude : patrimoine industriel Somme, opération ponctuelle Val-de-Nièvre
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : moulin à blé, filature
Précision sur la dénomination : filature de laine ; filature de lin ; tissage de lin ; tissage de jute
Appellation : Saint Frères, dite Usine du Bas, Compagnie Linière
Destinations successives : lotissement concerté

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 2012, AI, 147, 149, 271, 303, 320, 322, 347, 363, 364.. AI 347 composée en lotissement, dit Résidence des Moulins.

Historique

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle

Description

Le site industriel a été entièrement détruit, à l'exception de l'entrée, encadrée par deux pilastres en briques, de la conciergerie à droite, et de quelques vestiges de l'élévation des anciens ateliers de tissage, visibles depuis le chemin de halage. La conciergerie est le seul édifice entier à avoir été conservé. Elle est construite en brique et couverte d'un toit à longs pans et pignons couverts. Elle comporte un étage carré et développe une façade de trois travées relativement sobre, dépourvue de tout ornement. Les autres bâtiments industriels ont laissé leur place à un lotissement concerté de 45 logements, appelé la résidence des Moulins. Entre deux bras de rivière subsiste également la structure d'une ancienne turbine.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique
Matériau(x) de couverture : tuile mécanique
Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon couvert

Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

D'un moulin à blé à la grande filature hydraulique de lin

Le site est d'abord occupé par un moulin à blé exploité au 17^e siècle par M. Hullin, meunier. L'établissement continue d'être exploité par la même famille jusqu'au début du 19^e siècle. Mais en 1832, il est vendu (acte de vente du 3 mai 1832, devant Me Lanier) à Joseph Maximilien Vayson, propriétaire de l'ancienne manufacture des Rames à Abbeville, qui le transforme et l'agrandi pour y installer une filature de laine. La manufacture textile est rapidement complétée par une filature de lin. En face du premier moulin existant, une partie du terrain est vendu à Gronecheld qui y fait construire un moulin à foulon, après qu'il en ait reçu l'autorisation préfectorale, le 7 octobre 1817. Le moulin est vendu vers 1820 à Avernat, qui l'agrandi et le complète afin d'y installer une filature mécanique de lin.

L'ensemble est racheté en 1839 par Liénard qui poursuit et développe l'activité de filature de lin, chanvre et étoupe. Le plan établi en 1840 permet d'établir la disposition des bâtiments : la filature et le peignages (d et e du plan) sont établis sur la dérivation de la Somme, tandis que l'îlot central est occupé principalement par le logement patronal (a), un séchoir (c) et quelques dépendances (b) implantées en U. L'entrée de la fabrique est marquée par la présence d'un magasin (h) et de quelques logements ouvriers (g). Vers 1846, l'établissement est acquis par Alexandre Brière qui fait construire un nouvel atelier beaucoup plus important, pouvant accueillir 5000 broches. En 1852, Brière revend la Compagnie Linière de Pont Remy et investi dans la filature de Mondeville (Calvados). L'établissement de Pont Remy est acquis par Wörhnitz et Compagnie, qui gèrent par ailleurs l'Union Linière. En 1852, les industriels complètent la filature par un atelier de tissage de toiles fines, spécialisée dans la confection de serviettes, nappes et draps.

Le rachat de l'usine par Saint Frères

L'ensemble est racheté en 1887 par Saint Frères qui y réalise d'importants travaux de modernisation. L'étendue des travaux est telle que l'activité est suspendue jusqu'en 1890. Après la reprise de la production, les travaux d'agrandissements se poursuivent néanmoins, notamment au tissage proprement dite, qui est agrandi entre 1890 et 1892. Au début du 20^e siècle, le site voit encore la constructions de nouveaux bâtiments (1907). Toutefois, la reprise d'après guerre est difficile et conduit la société à fermer l'usine de Pont-Rémy en juin 1930.

A l'époque, le site est occupé par vingt bâtiments industriels, dont le grand tissage et l'atelier de parage dominant la rive sud de la Somme. Le bâtiment des turbines est installé sur la dérivation de la rivière et la grande cheminée en brique domine la cour centrale.

Dans les années 1970, le terrain occupé par l'ancienne usine est vendu à la commune qui envisage la démolition des bâtiments et l'aménagement d'un lotissement concerté dit des Moulins.

Équipements

En 1840, la filature de lin Liénard est équipée d'une machine à vapeur de 30 chevaux, construite à l'angle sud est de la filature. Conçue d'abord pour accueillir 2800 broches, la filature fonctionne avec 5000 broches après 1846. En 1852, le tissage de l'Union Linière est équipée de 350 métiers à tisser fonctionnant avec une machine à vapeur de 50 chevaux, système Wolf, construite par Lacroix, constructeur mécanicien à Rouen (76). Elle est complétée peu de temps après par une machine à vapeur Farcot à cylindre horizontal, de 45 chevaux. Enfin, en 1856, une troisième machine à vapeur de 35 chevaux est installée, tandis qu'une autre, plus petite (15 ch.), permet le fonctionnement du peignage de lin. En 1866, une nouvelle machine Farcot de 160 m est installée.

En 1892, le tissage de jute Saint Frères accueille 200 métiers supplémentaires et encore une centaine en 1896. En 1899, le tissage comprend près de 650 métiers. L'ensemble des bâtiments est éclairé à l'électricité grâce à deux dynamos et quatre turbines. En 1092, l'usine fonctionne avec deux chaudières Galloway à deux foyers intérieurs et un réchauffeur de 192 tubes. En 1903, Saint Frères fait installer une nouvelle chaudière du constructeur amiénois Velliet & Lescure.

Approche sociale et évolution des effectifs

En 1845, la filature de lin Liénard emploie plus de 300 ouvriers. En 1851, Alexandre Brière qui dirige alors la filature fait établir sur le site une salle spéciale "avec plusieurs baignoires pour que les ouvriers et les ouvrières de l'usine puisse prendre des bain, chacun leur tour, une ou deux fois par mois, et gratuitement." (Le Génie industriel, t.1, 1851, p. 69).

En 1899, l'unité de tissage emploie 350 ouvriers sur un ensemble de 850. En 1938, l'effectif du tissage est de 500 employés. Il passe à 223 en 1943.

Références documentaires

Documents d'archive

- AN. Série F 12 ; F 12 / 6734 : **industrie du chanvre et filature de Pont-Remy**, 1854.

- AD Somme. Série M ; 99 M 96744/6. **Établissements insalubres, incommodes ou dangereux, commune de Pont-Rémy.**
- AD Somme. Série W ; 71 W 172. **Domages de guerre de la Seconde Guerre mondiale, Pont-Rémy. Rapport d'expertise sur les établissements industriels, 1945-1954.**
- AD Somme. Série W ; 71 W 173. **Domages de guerre de la Seconde Guerre mondiale, Pont-Rémy. Mémoire de travaux de reconstructions d'expertise sur les établissements industriels, 1945-1955.**

Bibliographie

- ARMENGAUD. **Le Génie industriel : revue des inventions françaises et étrangères, annales des progrès de l'industrie agricoles et manufacturières**, t. 1, 1851.
t. 1, n°1, 1851, p. 69.
- ARMENGAUD, Eugène. **Etudes biographiques, Alexandre Brière, filateur de lin à Pont-Remy.** In : *Le Génie industriel : revue des inventions françaises et étrangères : annales des progrès de l'industrie agricole et manufacturière*. Paris.
1851, p. 266-267.
- FARCOT, Joseph. **Dangers que présente l'emploi de certaines eaux pour l'alimentation des chaudières.** *Le Génie industriel*, t. 34, n° 203, 1867.
p. 246-250.
- LEFEBVRE, François. **Une famille d'industriels dans le département de la Somme de 1857 à la veille de la Seconde Guerre mondiale : Les Saint. Approche d'une mentalité patronale.** Lille : Atelier National de Reproduction des Thèses, 2000. Th. doct : Histoire : Amiens université de Picardie Jules Verne : 1998.
p. 203, 440 et 523.

Annexe 1

Alexandre Brière, filateur de lin à Pont-Remy. In Le génie industriel, 1851. p. 266-267.

Il existe à Pont-Remy, village situé sur la route d'Amiens à Boulogne, à deux lieues d'Abbeville, une grande filature de lin qui, connue sous le nom de l'Union linière, a commencé à se monter à une époque où ce genre d'industrie, encore neuve en France, quoique y ayant pris naissance, paraissait devoir prendre la plus grande extension. Les capitaux ne manquèrent pas pour donner successivement à cet établissement les meilleurs métiers, les machines les plus perfectionnées.

Composée d'abord de 2800 broches, avec les préparations, moteurs hydraulique et à vapeur, il fut plus tard, vers 1846, considérablement augmentée sous la direction de M. Brière, qui érigea un bâtiment nouveau avec 5000 broches, une machine à vapeur de 50 chevaux et une grès grande peignerie.

La révolution de février qui renversa tant de fortunes industrielles, acquises avec tant de labeur et, par suite, bien des établissements montés à grands frais ne ménagea pas l'Union Linière. Mais dans les grands désastres, il se rencontre parfois des hommes d'un caractère énergique, persévérant, qui semblables au capitaine expérimenté, savent surmonter les flots et sauver l'équipage. Tel fut M. Brière.

Depuis longtemps directeur de différentes filatures de coton, où il avait appris à connaître les ouvriers et à les conduire, M. Brière, à la tête des deux établissements de Pont-Remy voyait avec peine, en 1848, un grand nombre de bras être bientôt sans travail et sans pain. Fallait-il fermer l'usine, faute d'argent, et sans espoir de placer les produits fabriqués, ou renvoyer tout le personnel qui n'aurait pas trouvé d'ouvrage ailleurs ? Déjà, en hiver de 1847, lors de cette fâcheuse époque de disette où la classe ouvrière avait épuisé ses faibles ressources, il avait dû, pour soulager la position de ceux qui gagnaient le moins, prendre des mesures qui leur furent d'un grand secours, à ces moyens économiques, les ouvriers de Pont-Remy passèrent cette année de disette ; mais l'année suivante, c'était le travail qui manquait.

L'union Linière, formée avec un capital de plusieurs millions enfouis dans les constructions et dans le matériel considérable, était complètement ruinée. M. Brière dut alors tenter toute espèce de démarche, de combinaison, pour qu'au moins on ne fermât pas entièrement la filature. Il ne réussit pas.

Seul abandonné des actionnaires déjà trop malheureux, il prit sur lui de marcher avec ses propres ressources et le secours de quelques amis ; ce n'était évidemment pas dans l'espoir de réaliser des bénéfices, car alors on trouvait même pas à vendre ses produits à 20% et 30% au dessous de leur valeur : c'était pour conserver ces hommes, ces femmes, ces enfants qui ne demandaient que du travail. Pendant quelque temps, ils ne firent que des portions de journée, ils gagnaient au moins leur pain [...].

Illustrations

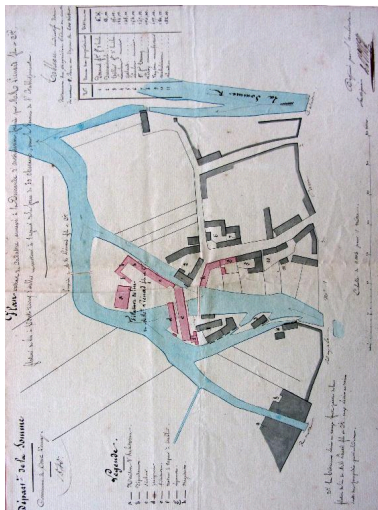


Plan cadastral napoléonien, section E2 et F2, 1812 (AD Somme ; 3 P 1227). En orange, emprise foncière du futur tissage de jute Saint Frères.

Phot. Fournier

Bertrand (reproduction)

IVR22_20138016038NUC2A

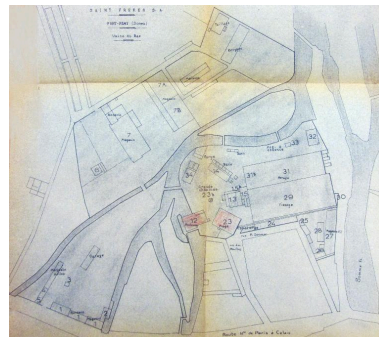


Plan de la filature de lin de Pont-Remy, 1840 (AD Somme ; 99 M 81737/1).

Phot. Fournier

Bertrand (reproduction)

IVR22_20138016040NUC2AQ

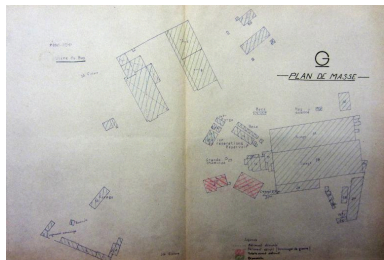


Plan de l'usine du Bas, vers 1949 (AD Somme ; 71 W 172).

Phot. Fournier

Bertrand (reproduction)

IVR22_20138016028NUC2A

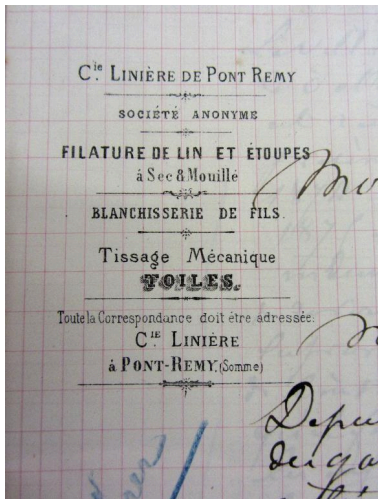


Plan masse de l'usine du Bas avec indication des dégâts causés sur les bâtiments, 1945 (AD Somme ; 71 W 171).

Phot. Fournier

Bertrand (reproduction)

IVR22_20138016031NUC2A



En-tête de lettre commerciale de la Compagnie Linière de Pont-Remy, 1876 (AD Somme ; 99 O 3079).

Phot. Fournier

Bertrand (reproduction)

IVR22_20138016039NUC2A



Vestiges de l'entrée et de la conciergerie du tissage.

Phot. Thierry Lefebure

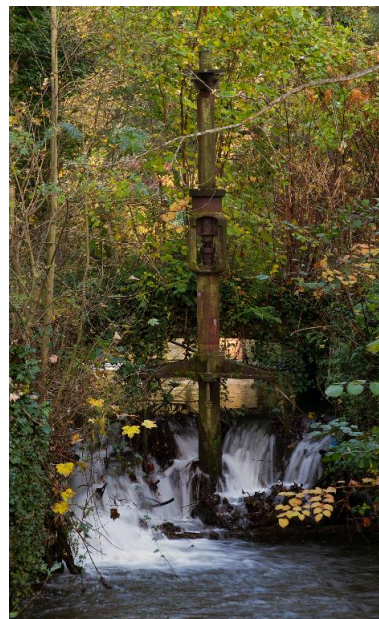
IVR22_20138000506NUC2A



Vestiges des anciens ateliers de tissage, vues depuis le chemin de halage.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20138000505NUC2A



Dérivations et bras de rivière occupés par l'usine.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20138000510NUC2AQ



Vestiges de la turbine sur une dérivation de la rivière.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20138000507NUC2A



Pont sur une dérivation de rivière, reliant les deux parties de l'ancienne usine.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20138000508NUC2A



Pont reliant les deux parties de l'ancienne usine.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20138000509NUC2A

Dossiers liés

Est partie constituante de : Les usines textiles Saint Frères de Pont-Remy (IA80010251) Hauts-de-France, Somme, Pont-Remy, rue des Moulins, 15 rue du Général-Leclerc

Dossiers de synthèse :

Le patrimoine industriel de la Somme (IA80000968)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le village de Pont-Remy (IA80009621) Hauts-de-France, Somme, Pont-Remy

Auteur(s) du dossier : Bertrand Fournier

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

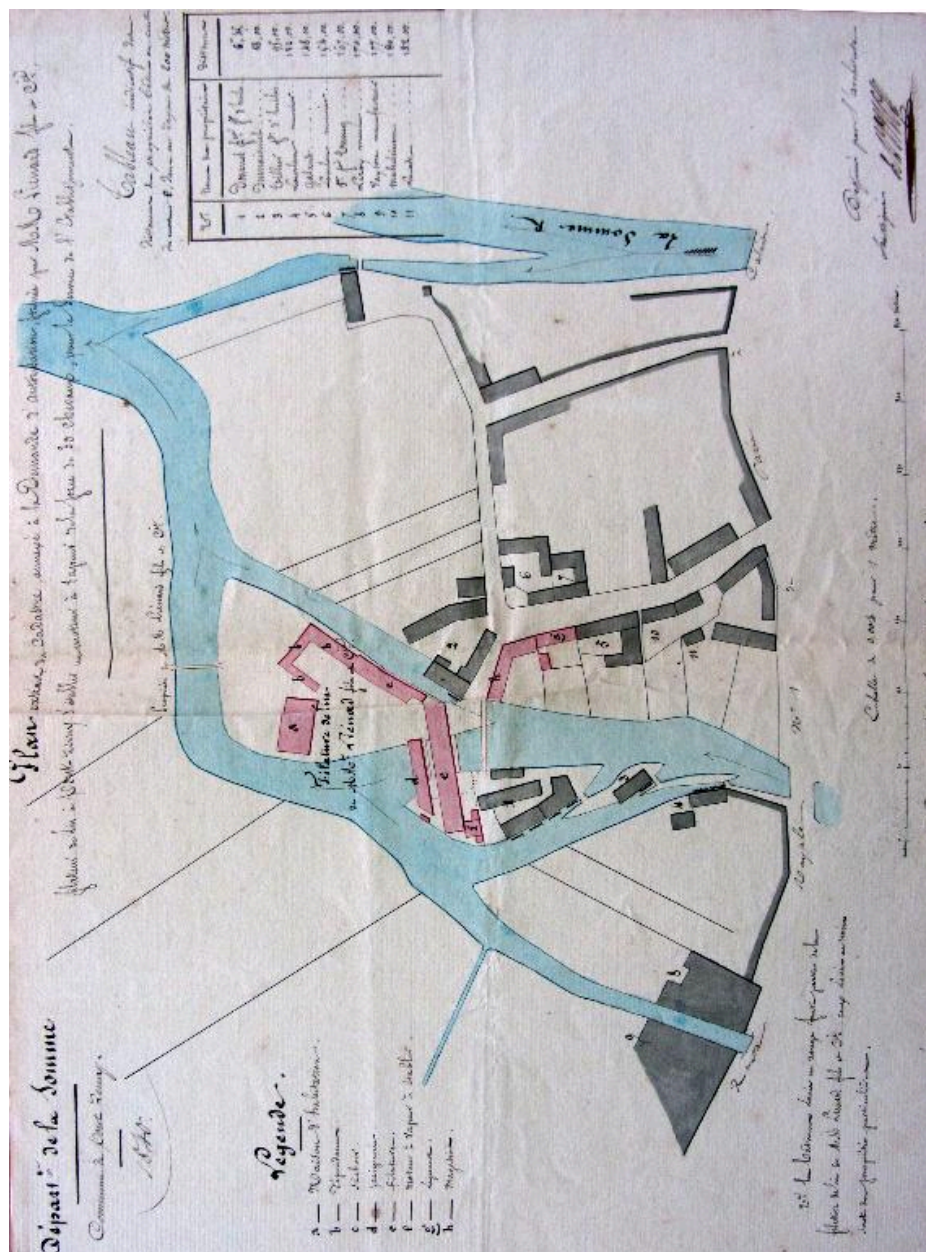


Plan cadastral napoléonien, section E2 et F2, 1812 (AD Somme ; 3 P 1227). En orange, emprise foncière du futur tissage de jute Saint Frères.

IVR22_20138016038NUC2A

Auteur de l'illustration : Fournier Bertrand (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la filature de lin de Pont-Remy, 1840 (AD Somme ; 99 M 81737/1).

Référence du document reproduit :

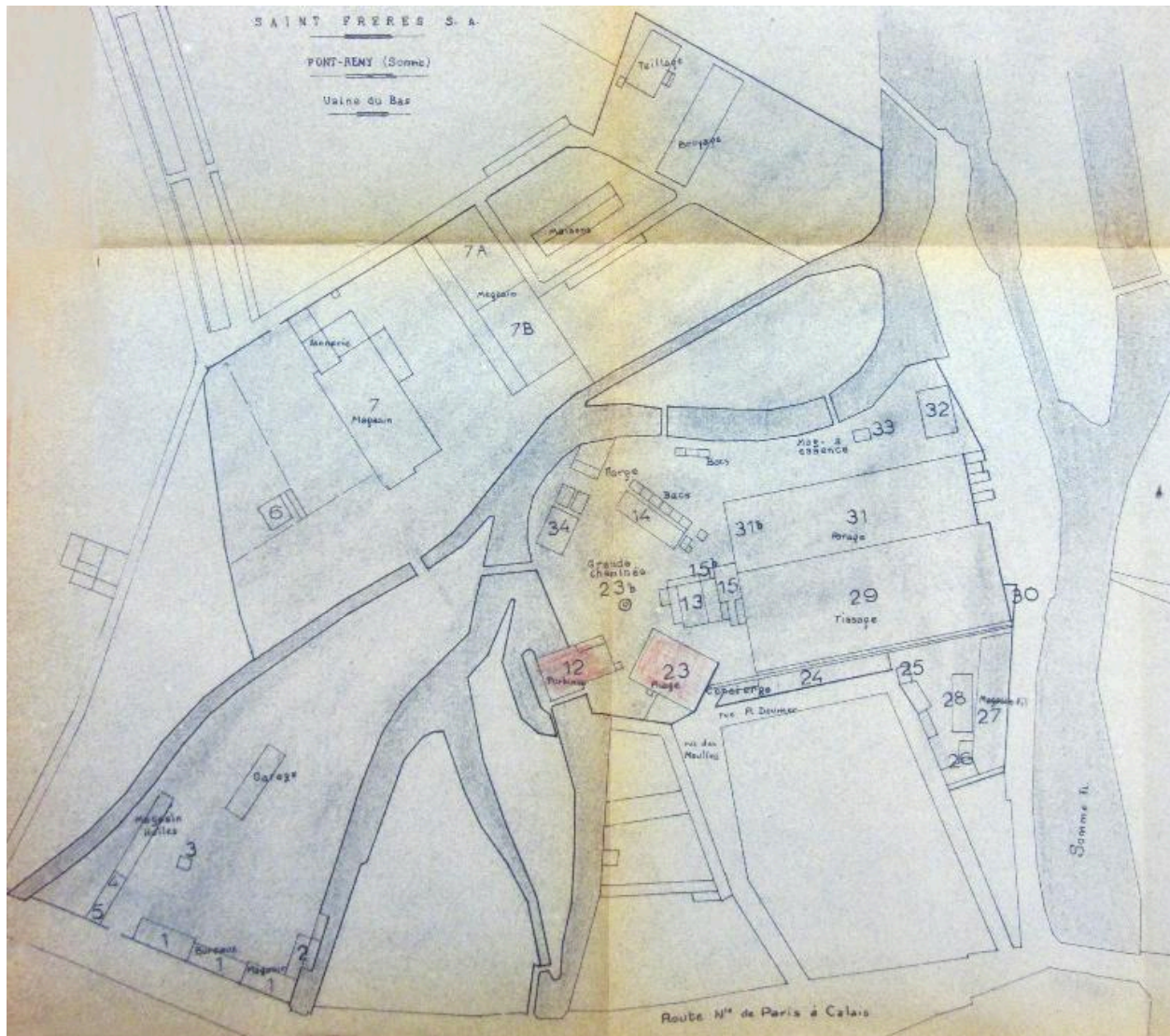
- **Plan de la filature de lin de Pont-Remy annexée à la demande de M. Liénard & Cie, pour l'établissement d'un moteur à vapeur de la force de 30 chevaux pour le service de cet établissement, 1840. (AD Somme ; 99 M 81737/1).**
- **Plan de la filature de lin de Pont-Remy annexée à la demande de M. Liénard & Cie, pour l'établissement d'un moteur à vapeur de la force de 30 chevaux pour le service de cet établissement, 1840. (AD Somme ; 99 M 81737/1).**

IVR22_20138016040NUC2AQ

Auteur de l'illustration : Fournier Bertrand (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de l'usine du Bas, vers 1949 (AD Somme ; 71 W 172).

Référence du document reproduit :

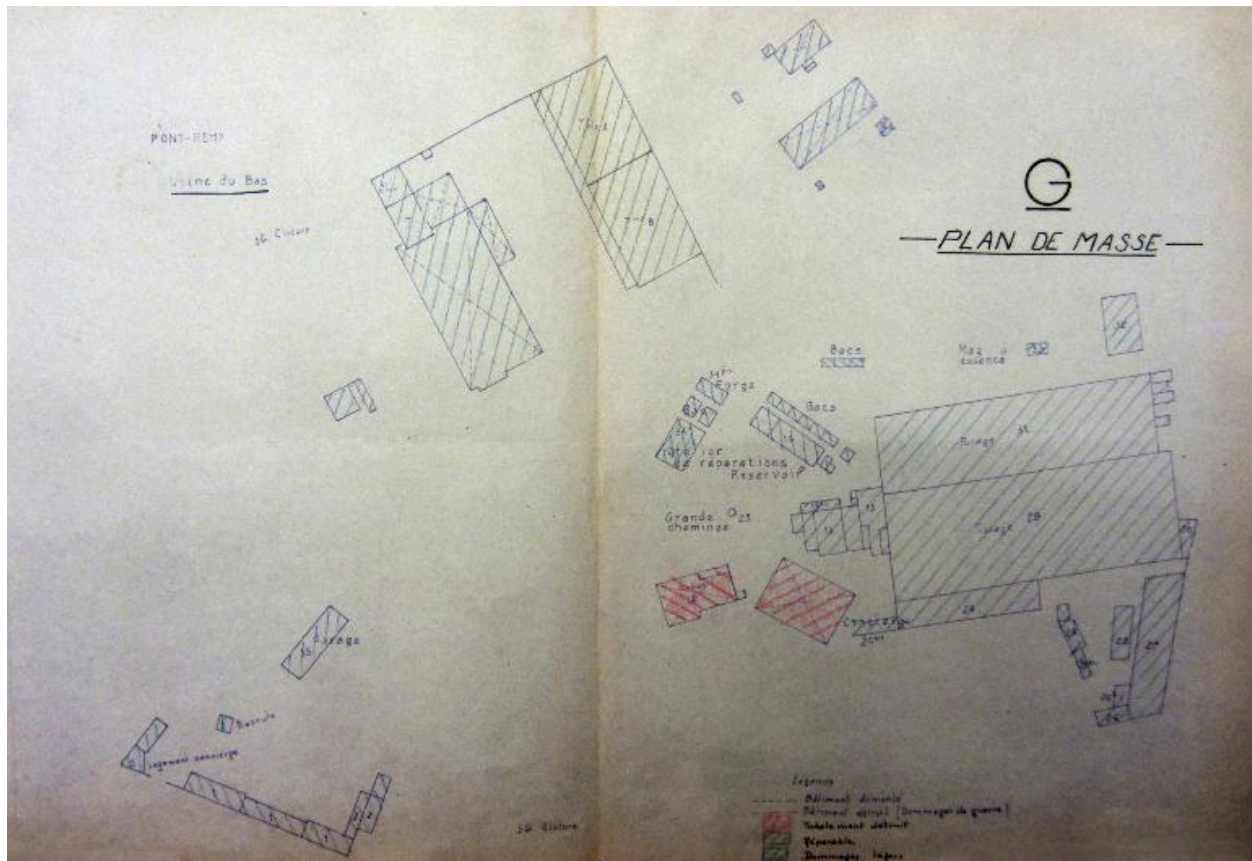
- AD Somme. Série W ; 71 W 172. **Dommages de guerre de la Seconde Guerre mondiale, Pont-Rémy. Rapport d'expertise sur les établissements industriels, 1945-1954.**

IVR22_20138016028NUC2A

Auteur de l'illustration : Fournier Bertrand (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan masse de l'usine du Bas avec indication des dégâts causés sur les bâtiments, 1945 (AD Somme ; 71 W 171).

Référence du document reproduit :

- AD Somme. Série W ; 71 W 172. **Dommages de guerre de la Seconde Guerre mondiale, Pont-Rémy. Rapport d'expertise sur les établissements industriels, 1945-1954.**

IVR22_20138016031NUC2A

Auteur de l'illustration : Fournier Bertrand (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



En-tête de lettre commerciale de la Compagnie Linière de Pont-Remy, 1876 (AD Somme ; 99 O 3079).

IVR22_20138016039NUC2A

Auteur de l'illustration : Fournier Bertrand (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestiges de l'entrée et de la conciergerie du tissage.

IVR22_20138000506NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestiges des anciens ateliers de tissage, vues depuis le chemin de halage.

IVR22_20138000505NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



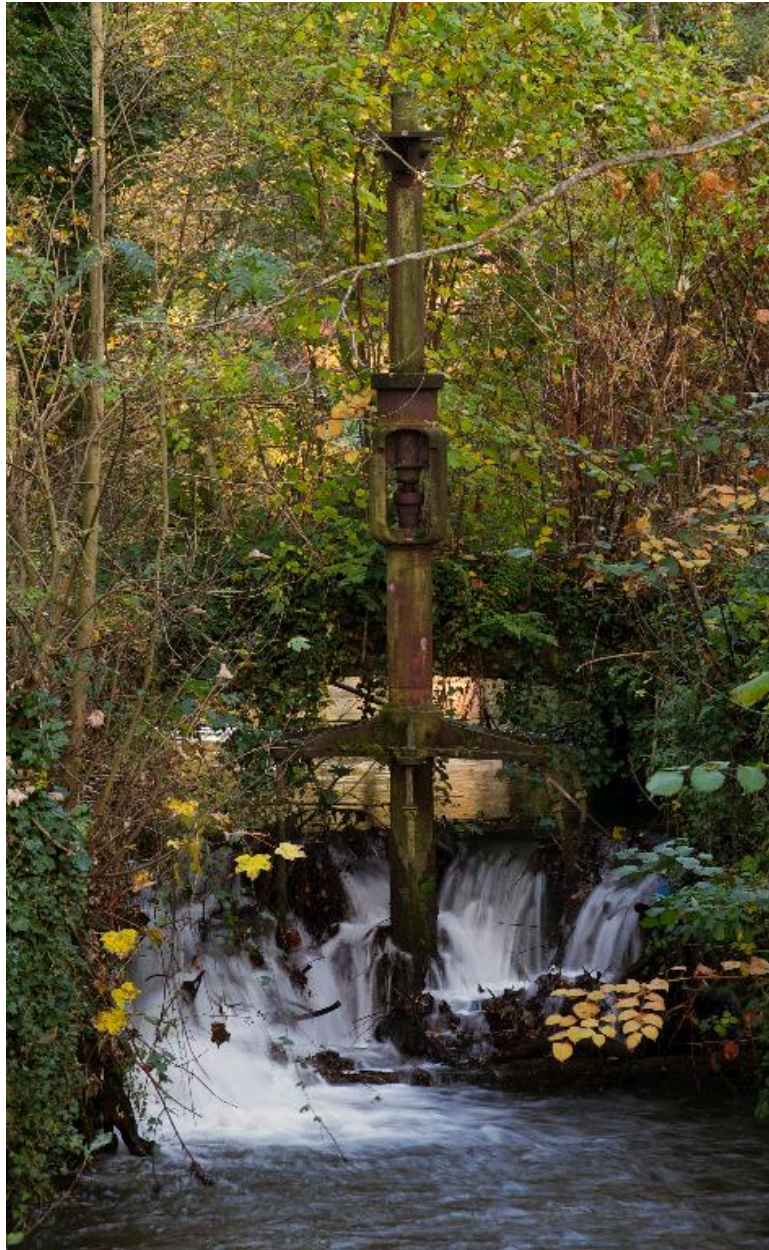
Dérivations et bras de rivière occupés par l'usine.

IVR22_20138000510NUC2AQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestiges de la turbine sur une dérivation de la rivière.

IVR22_20138000507NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



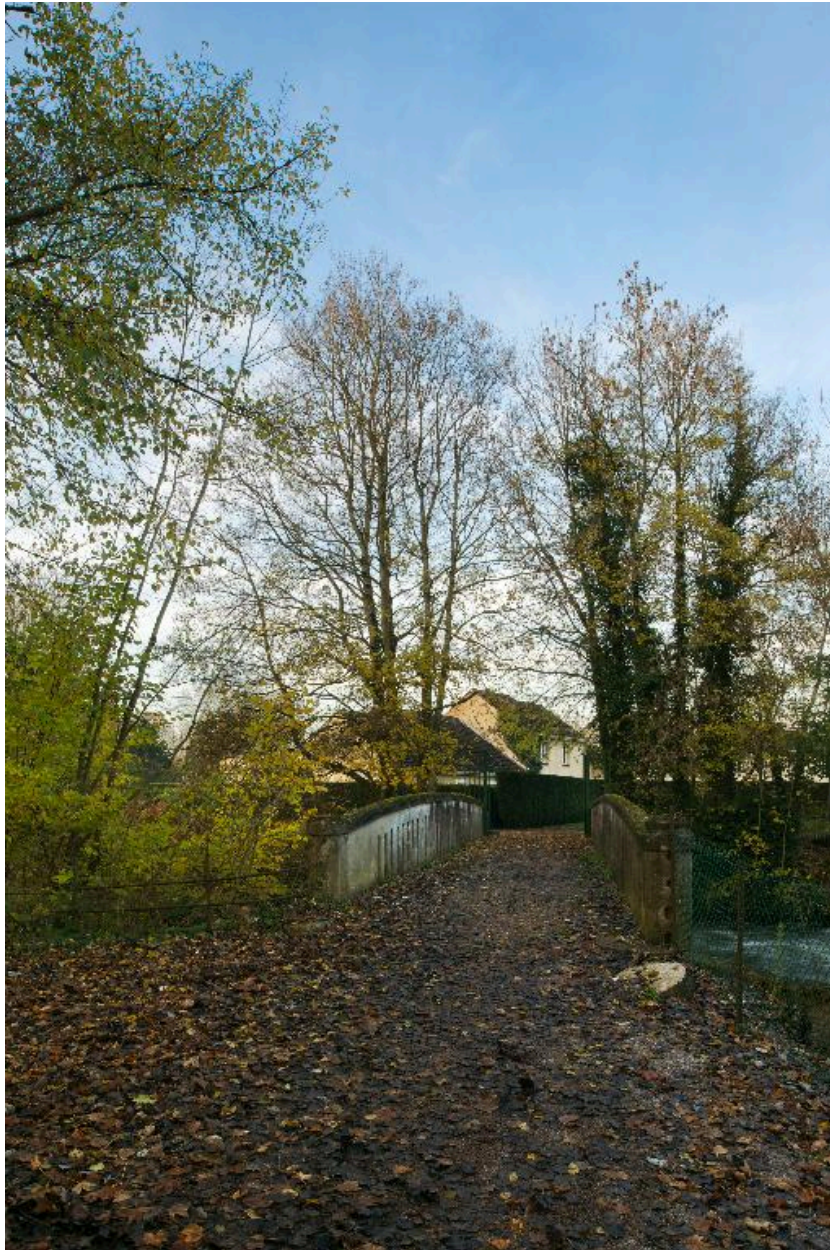
Pont sur une dérivation de rivière, reliant les deux parties de l'ancienne usine.

IVR22_20138000508NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont reliant les deux parties de l'ancienne usine.

IVR22_20138000509NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation